

L'UTILISATION DURABLE DES PLANTES MEDICINALES ET LES DROITS DES COMMUNAUTES LOCALES AU BENIN : QUEL AVENIR ?

Sogbohossou E.A., Deleke Koko K.I.E., Zoundjehkpon J. & Sinsin B. LEA/PSA/UAC, 01 BP 526 Cotonou, BENIN



INTRODUCTION

De récents travaux scientifiques indiquent que 10 à 18 % des plantes sont utilisées à des fins médicinales, pour environ 80% de la population mondiale surtout dans les pays sous développés (Schippmann *et al.*, 2002). Les connaissances concernant l'utilisation des plantes pour la santé sont détenues par les populations locales. De plus en plus, les utilisations de ces plantes sont révélées au niveau international. C'est ainsi que plus de 80% des produits pharmaceutiques sont à base de plantes (CRDI, 1994). Cette diffusion des savoirs traditionnels pose le problème du partage de bénéfices tirés de l'exploitation des ressources biologiques et des droits de propriétés des communautés locales. Quel est l'état de la conservation des plants à usage médicinal au Bénin et quels sont les problèmes de partage de bénéfice qui se posent avec les communautés?



ETAT DES LIEUX

Un grand nombre d'études ont été réalisées et sont en cours au Bénin dans le domaine de la connaissance des utilisations médicinales des plantes. Ces recherches ont surtout concerné le recensement des espèces utilisées à but médicinal et cosmétique, et leurs utilisations (plantes et recettes pour diverses affections/maladies), la recherche des principes actifs, les menaces sur ces espèces, le développement de mesures dans le but de conserver ces ressources (Adjanohoun 1989, Delvaux et Sinsin 2003, Deleke Koko 2005). Ces travaux nécessitent la conservation des plantes sur plusieurs générations.

LES METHODES DE CONSERVATION DES PLANTES

Plusieurs méthodes de conservation des ressources phylogénétiques existent et visent de la protection d'individus isolés comme celle d'un ensemble d'individus dans des formations plus ou moins étendues. On peut distinguer :

- les arbres sacrés, les forêts sacrées qui sont des formes purement traditionnelles de conservation
- les jardins botaniques villageois, forme de conservation *circa situ* (intermédiaire entre *ex situ* et *in situ*)
- les jardins botaniques et les aires protégées qui sont des formes de conservation modernes

Pour leur utilisation, il faut noter l'existence d'une autre forme différente de conservation, observée surtout dans les aires où les plantes se font rares (autour des aires protégées par exemple): les populations séchent les parties médicinales des plantes ou les réduisent en poudre pour les conserver.



Des jardins botaniques au Bénin



Pépinière d'espèces médicinales



Un Khaya écorcé à des fins médicinales

LA CONSERVATION DES PLANTES ET LES DROITS DES COMMUNAUTES LOCALES

Le Bénin a signé et ratifié les principaux conventions et traités relatifs à la conservation des ressources biologiques et la protection des droits de propriété intellectuelle. Mais ces accords internationaux ne sont pas intégrés à la législation nationale. Et le troisième objectif de la CBD qui est le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques n'est pas respecté. C'est ainsi que les efforts louables accomplis par les chercheurs dans le but d'une meilleure connaissance et valorisation des ressources phylogénétiques ne servent pas aux populations locales, mais plutôt aux multinationales étrangères. C'est ainsi que des brevets ont été déposés sur plusieurs plantes médicinales appartenant aux communautés locales béninoises et africaines. On peut citer en exemple : * le *Dioscorea dumetorum* (Igname Jaune) dont l'extrait, la dioscorétine, intervient dans le traitement du diabète, porte le Numéro de brevet US 5 019 580, de la firme Sharma Pharmaceuticals (WYNBERG, 2000) ; ** *Vernonia amygdalina*, dont l'extrait servant à lutter contre le cancer, a été breveté par Jackson State University - Mississipi, est breveté le 1er février 2005 sous le N° 6 849 604 (Mc GOWN et BURROWS, 2006).



Dioscorea dumetorum



Plantes médicinales en bécotille chez un guérisseur à Krounzé



Guérisseur extraire de sésame au Bénin

CONCLUSION

Plusieurs suggestions peuvent être faites pour favoriser la conservation des ressources phylogénétiques intervenant dans la médecine traditionnelle tout en préservant les droits des communautés locales :

- Information et sensibilisation des populations sur les tenants et aboutissants de l'utilisation durable des plantes médicinales
- Sensibilisation des chercheurs sur la nécessité d'une diffusion orientée des résultats de leur recherche, en tenant compte des intérêts des communautés locales
- Conduite de recherches plus approfondies non seulement sur les plants mais sur les principes actifs qui guérissent
- Interdisciplinarité des équipes de recherche sur les plantes médicinales
- L'ouverture d'un débat national, puis sous-régional sur les questions des droits des communautés locales sur leurs ressources phylogénétiques

Remerciements

Les divers travaux menés sont le fruit de la collaboration du LEA et de l'ONG CERGET avec le projet BIOTA et le DGIS/Netherlands via le RNSCC.